

Sur convocation du Maire en date du 4 juillet 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis le 10 juillet 2017 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

**SONT PRESENTS** : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD

**ABSENTS EXCUSES** : Marie-Odile DEFRERE-MILLER (qui a donné pouvoir à Nathalie DRON), Claude VINCENT (qui a donné pouvoir à Serge COSSIN)

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE** : Frédéric CHAMPAGNE

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n°1 : Compte rendu conseil d'école élémentaire**

**Extraordinaire** : le conseil d'école s'est réuni en session extraordinaire pour statuer sur le retour de la semaine des 4 jours. Par 14 voix pour, 4 contre et 1 abstention, le conseil d'école souhaite par son vote revenir à la semaine des 4 jours. Les horaires envisagés seront les suivants : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les NAP quant à elles, sont supprimées.

**Ordinaire** : 132 élèves sont inscrits à la rentrée 2017-2018. Des étagères seront installées dans la classe 4 pendant les congés d'été. Le souhait des enseignants serait le changement des fenêtres et la réfection des préaux et l'achat d'une imprimante et d'un vidéoprojecteur par classe

**Point n°2 : Compte rendu conseil d'école maternelle**

Installation d'un tableau tactile interactif dans une classe, fuite au niveau des fenêtres de toit du préau, fuite dans la cabane, une classe est à remettre en peinture pendant les congés, mettre des grilles de protection autour des arbres, installer des verrous sur les portes des classes. Effectif pour la rentrée 2017-2018 : 63 élèves. Une institutrice part en retraite et sera remplacée. Une convention est à établir avec le judo club pour l'utilisation de la salle.

**Point n°3 : Proposition achat d'un copieur pour l'école élémentaire**

Après différentes explications données par Monsieur le Maire, il est décidé d'acheter un nouveau copieur à l'école élémentaire plutôt qu'une imprimante, par 14 voix pour et 1 voix contre (Sandra DRILLET).

**Point n°4 : Fonds de concours CAE à solliciter**

Les trois fonds de concours de la Communauté d'Agglomération d'Epinal de ces trois dernières années n'ont pas été demandés. Ils le seront en 2017 pour financer une partie des travaux de la rue de Mirecourt. Montant total : 42.467,00 €.

**Point n°5 : Demande intégration de rues dans la voirie communales**

12 familles de la rue des Bouleaux et de la rue des Chênes ont formulé le souhait d'intégrer leurs rues dans la voirie communale. Ce dossier sera instruit dans les prochaines semaines.

**Point n°6 : Agenda d'accessibilité programmée**

Cet agenda est un document juridique et l'échéancier des travaux ainsi que son financement doit être déposé dans un délai de 6 mois à compter du 23 juin 2017 soit avant le 23 décembre 2017, accompagné d'une délibération dans ce sens.

### ***Informations et questions diverses***

Réhabilitation du COSEC de Golbey : la commune participera en 2017 à hauteur de 5.680,56 €, pour les 5 années suivantes à 1.242,08 € et pour les 24 années suivantes à 723,53 €/an.

Travaux rue de Mirecourt : l'adjoint en charge fait un point devant trois riverains présents.

Limitation provisoire de l'usage de l'eau : par arrêté préfectoral du 6 juillet, l'usage de l'eau est limité en raison des grosses chaleurs.

Accès à un terrain rue d'Epinal : un courrier d'accord a été envoyé et une convention a été signée. La réhabilitation du chemin est à la charge des demandeurs. Une fois l'aménagement fait, l'usage du chemin servira à tous les riverains.

INFRACOS : à l'unanimité le conseil municipal autorise le transfert à la Société FREE MOBILE les droits et obligations nés dans le cadre de la convention d'occupation du domaine public et à approuver la conclusion d'un avenant tripartite prenant acte de cette substitution.

Syndicat des Eaux de l'Avière : le Président sollicite une entrevue avec la commune de Darnieulles pour obtenir une interconnexion avec notre réseau d'eau potable. A voir en septembre.

Commande de tables et chaises pour la maison polyvalente : 12 tables, 8 chaises et 1 chariot

Risques professionnels : pour la réalisation du document unique, la CNRACL a alloué une subvention de 2.000,00 €.

Subvention de la CAE : un riverain de la rue de la Gare a obtenu une aide financière pour l'isolation des combles et des murs de sa maison.

Remerciements : de Mr VIRY qui remercie la commune de son accueil lors de la campagne des élections législatives ; de la classe de Mr HARMAND pour la subvention allouée pour leur voyage de fin d'année.

Arrêt de bus rue de la Gare : une subvention de 1.650,00 € nous est allouée par le Département.

Porte coulissante Salle des Fêtes : un premier devis nous est présenté de 4.302,00 € HT. D'autres seront demandés.

Salon des collectionneurs et artistes locaux : les disponibilités de chacun sont demandées.

Prochaine réunion de conseil municipal : le 14 septembre 2017 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.